

Les règles fondamentales

1. La marque :

Il faut aplatir la balle dans l'en-but adverse pour marquer un essai.

2. Les droits et devoirs des joueurs :

En tant qu'attaquant j'ai le droit d'avancer avec la balle, de marquer, de passer etc.
En tant que défenseur j'ai le droit de plaquer le porteur de balle, d'arracher la balle, mais j'ai aussi le devoir d'accompagner le porteur de balle, au sol lorsque je le plaque, ou en touche si je veux le sortir...

3. Le tenu :

Si je suis plaqué, je dois lâcher la balle au sol et m'écartier du ballon tout en me relevant le plus vite possible (et si je n'arrive pas à me relever, je me protège).

4. Le hors jeu :

Sous la forme de l'en avant et sur remise en jeu, où les joueurs sont chacun dans leur camp et les défenseurs doivent se placer sur une ligne à trois mètres de l'éducateur (remise en jeu sous forme de lancement générique, cf. rugby digest).

DETAIL SUR LES COMPORTEMENTS DES JOUEURS **(LES DROITS ET LES DEVOIRS)**

Pour le tournoi et dès les séances d'initiation

Les joueurs peuvent être :

- « utilisateur », c'est à dire joueur dans l'équipe en possession du ballon. Il y a le « porteur de balle » et les « non porteur de balle ».
- Ou « opposant », c'est à dire joueur dans l'équipe qui ne possède pas la balle.

UTILISATEURS

Le porteur de balle a le droit :

1. De **courir** avec la balle
2. De **marquer**
3. De faire des **passes en arrière** (vers son camp)

Le porteur de balle doit :

1. **Lâcher la balle au sol** s'il est maintenu (placage) ou si un adversaire sur ses appuis (debout) vient disputer la balle
2. **Etre debout** (sur deux appuis) **pour jouer**
3. Faire l'effort de lâcher la balle vers son camp lorsqu'il tombe (sinon en-avant)

Les non porteur de balle :

1. Doivent être **derrière le PB pour recevoir la balle** (sinon en-avant).
2. Ont le **droit d'arracher la balle** au porteur de balle (nécessaire lorsque ce dernier a les bras pris par la défense pour ne pas perdre la balle) et de **pousser** le porteur de balle s'il est bloqué par un adversaire debout.

OPPOSANTS

Les opposants ont le droit :

1. D'empêcher de marquer (**plaquer**, **arracher** la balle ou **pousser** en touche)

Les opposants doivent :

1. **Accompagner** le porteur de balle : au sol lorsqu'il plaque (ils tombent à deux) et en touche avec les bras (interdit de pousser bras tendus, avec l'épaule ou le coude)

Les opposants ne doivent pas :

1. Faire de **projection** (tirer par le maillot pour le jeter seul)
2. Percuter avec l'épaule (obligation de pousser ou attraper en serrant les bras)